

P-103

6 FÉVRIER 2009

**Gouvernement du Québec
Kathleen Weil
Ministre de la Justice
Procureur général
Bureau des Plaintes
Direction générale des affaires
Criminelles et pénales
Édifice Louis-Philippe Pigeon
1200, route de l'Église
Québec, (Québec) G1V 4M1**

NORTH AMERICA'S CRIME OF THE CENTURY

DOSSIER DES ORPHELINS DE DUPLESSIS

PLAINTE OFFICIELLE

OBJET : d'amener les coupables devant les tribunaux, pour avoir commis des crimes horribles dignes nazis contre des milliers d'enfants Québécois sans défense sur toute le territoire du Québec. Aussi, amener devant les tribunaux tout les complices après les faits dans ce dossier ci haut mentionné commençant par : L'ex-Ministre de la justice du Québec et Procureur général Paul Bégin ; Le substitut du procureur général du Québec avocate Lucie Rondeau ; Le sous-procureur général avocat Michel Bouchard ; Le sous-procureur associé avocat Mario Bilodeau et deux procureurs de la Couronne qui a été assignés au dossier Me Estelle Gravel et Jacques Dupuis et L'ex Ministre de la Justice du Québec et Procureur général Serge Ménard, l'ex Premier ministre du Québec Jacques Parizeau et l'ex Premier ministre du Québec Lucien Bouchard pour Conspiration, Mensonges, Corruption, et le Parjure et complot pour trompé le public dans le dossier des Orphelins et Orphelines de Duplessis.

Les premières plaintes ont été déposées auprès de la police de la CUM en 1991 par l'orphelin de Duplessis et ancien président du comité des orphelins et orphelines de Duplessis Hervé Bertrand demeurant au 135, rue Therrien, Saint Anne des Plaines, (Québec) JON 1H0, Au Poste 55 de la Police de Montréal sur la rue Sherbrooke, contre le moniteur du Mont Providence Noel Cloutier Naissance : 28/06/1931, (très lucide et toujours vivant) pour agression sexuel et sodomie, et agression physiques, le dépôt a été filmé devant les cameras de télévision Radio Canada. Pourquoi le Ministère de la Justice du Québec n'a pas été devant avec ce dossier? Pourquoi le Ministère de la Justice du Québec a trempé dans la criminalité dans ce dossier en cachant la vérité du Public? Pourquoi le Ministère de la Justice du Québec n'a pas envoyer la police chercher Noel Cloutier ce pédophile ? Plumitifs Criminel et Pénal 500-01-006496-027.

Hervé Bertrand a écrit une lettre le 4 avril 2000 à la Déléguée du Protecteur du Citoyen du Québec Avocate Lydia Assayag, qui a répondu le 13 avril 2000 à l'Orphelin de Duplessis Hervé Bertrand, elle dit « Le refus d'Agent de la Paix de la SCTUM, au poste 49, ne m'étonne pas. Depuis 1998, le Procureur général du Québec refuse systématiquement d'intenter toute poursuite criminelle relative aux Enfants de Duplessis ».

Une deuxième plainte a été déposée par Hervé Bertrand en 1995, cette fois ici, contre le docteur Bernard Piché (très âgé aujourd'hui, mais encore vivant et lucide) contrairement les dires du Ministre de la Justice Me Paul Bégin et les autres Procureurs du Québec assignés au dossier des Orphelins de Duplessis, demeurant à 555, rue des Patriotes Ste Rose, (Québec) , pour avoir faussement étiqueté débile mentale Hervé Bertrand, ainsi de l'avoir interner illégalement dans un hôpital psychiatrique le Mont Providence. (lieu des actes criminels) Pourquoi le Ministère de la Justice du Québec n'a pas envoyé la police chercher le Dr Bernard Piché, un docteur de famille et non psychiatre a faussement étiqueté des centaines d'enfant débile mentale ?

En 1992, il y a eu une enquête policière qui ont interviewés 240 plaignants qui avaient logé des plaintes pour mauvais traitement ou

-3-

pour classement à tort comme « aliénés mentaux » contre 321 personnes à la suite d'événements survenus dans leur enfance, alors qu'ils avaient été illégalement interner dans des hôpitaux psychiatriques, Sanatoriums, Orphelinats, Fermes, et Prisons entre 1935 à 1975.

La Sûreté du Québec ont constaté que toute les plaintes venant des Orphelins de Duplessis étaient vrai, mais, après que les dossier a été déposer au Bureau du Procureur général du Québec, l'ex Ministre de la Justice du Québec Paul Bégin ainsi que le gouvernement du Québec a cracher sur les Orphelins et Orphelines de Duplessis, n'ayant pas de compassion pour les victimes a déclarer : « Les éléments de preuve contenus dans chacun des dossiers d'enquête policière ne rencontraient pas les critères nécessaires pour permettre de porter des accusations criminelles »

Le Procureur général du Québec a expliqué que la décision de ne porter aucune accusation criminelle a été prise après une étude de chacun des dossiers qui s'est étendue sur plus de 24 mois par les avocats/procureurs ci haut mentionné. De plus, les faits relatés (par exemple, Baffe sur une oreille et usage de la strappe, donc voies de fait simples).

Pourtant, le Protecteur du Citoyen du Québec Me. Daniel Jacoby, a cité le 8 mars 1999 à l'Assemblée Nationale du Québec; "À plusieurs occasions, des orphelins ont été battus, attachés à leur lit ou isolés dans des cellules pendant de longues périodes. Plusieurs enfants ont également fait l'objet d'agressions sexuelles, de sodomie, de faveurs forcées et d'attouchements répétés. Enfin plusieurs centaines d'entre eux ont été faussement classés comme malades mentaux ou déficients intellectuels, parce que le gouvernement du Québec et les autorités religieuses de l'époque voulaient obtenir des subventions du gouvernement fédéral destinées aux établissements de santé ; pour pouvoir les toucher, les autorités civiles et religieuses ont transformé des enfants normaux, « nés de parents inconnus, » « en enfants » « arriérés », « débiles » ou « déficients »; non seulement ces derniers ont-ils perdu leur dignité et leur autonomie, mais à plusieurs occasions, ils ont été

traités comme de véritables malades psychiatriques avec des électrochocs, des camisoles de force, de l'isolement, de l'enchaînement et

-4-

même des lobotomies; à cause de leur classement, ils ne pouvaient plus être adoptés.

Ces atteintes graves à l'intégrité physique et psychique d'enfants sans défense ont fortement compromis leur développement normal et leur comportement. Dans plusieurs cas, ces atteintes constituaient déjà des délits majeurs sanctionnés par le Code criminel, ainsi que des violations de droits fondamentaux reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'Homme dont le Québec a célébré le 50^e anniversaire en 1998".

C'était évident que le Ministre de la Justice du Québec Paul Bégin avec les autres Procureurs assignés à ce dossier ont comploter ensemble pour éteindre le dossier des Orphelins de Duplessis qui était extrêmement criminel, en essayant de minimiser le dossier des Orphelins de Duplessis par un (Baffe sur une oreille ???).

L'ex Ministre de la Justice du Québec Paul Bégin aurait du être sanctionné et retirer de ses fonctions avec les autres avocats de la Couronne assignés à ce dossier pour corruption par un comité indépendante, mais ici au Québec, il n'existe pas ce gendre de comité pour la Justice, au Québec c'est le feu vert, et ont accorde l'immunité totale au député et ministres même s'ils commettre des actes criminels !!!

Contrairement en Australie, le Premier Ministre s'est excuser, ainsi l'Église Catholique et l'Église Protestant, mais ils ont été plus loin, ils ont reconnu les torts du passé fait aux victimes et en ce même geste, le gouvernement Australienne de Brisbane, le Premier Ministre a signer un document Officiel gouvernemental, avec l'Archevêque Catholique et l'Archevêque de l'Église Protestant en exprimant leurs excuses et regrets au victimes devant tout le public, et après ils ont réparer.

Madame Kathleen Weil, j'ai une copie de ce document. Dans d'autres société, quand il arrive des désastre ou des massacre comme celle des

Orphelins de Duplessis, les gouvernement vont sortir immédiatement pour venir en aide aux victimes et réparer les dommages c'est normal, mais au Québec, ont protégé les criminels, ont cache la vérité et ont crache sur les victimes.

-5-

L'Orpheline de Duplessis Yvette Gascon, a montrer son dossier médical publiquement devant les journalistes et reporters de télévision du Québec et Canada en 1992, de les 18 électrochocs qu'elle a subi, en plus, son témoignage d'avoir passée 6 années dans une cellule faussement étiquetée débile mentale et enfermer illégalement à l'hôpital St Julien de Saint Ferdinand d'Halifax (aujourd'hui Bernierville) étant jeune fille sur la protection du gouvernement du Québec. Pensez vous Madame Weil que ceci est une (Baffe sur une oreille ???)

Pourquoi le Ministère de la Justice du Québec n'a pas venu au secours à cette Orpheline et envoyer la police enquêter immédiatement pour ramasser les criminels ? Ont ne parle pas de personnes âgées ici, ont parle de génocide et des milliers d'actes criminels fait sur des enfants.

L'Orpheline de Duplessis Alice Quinton, auteure du livre « Les Enfants de Duplessis » par l'écrivaine Pauline Gill, a témoigner devant l'Agent de la Sûreté du Québec Pierre René Dubois # 5774. Alice Quinton témoigne qu'elle a été transférée de la Maison St Domitille de Laval des Rapides âgée de 7 ans avec 11 autre petite orphelines octobre 1945 à l'hôpital psychiatrique St Julien de Saint Ferdinand d'Halifax ou elle a été gardée en captivité jusqu'à l'âge de 24 ans. Alice Quinton se rappelle de tout les tortures qu'elle a subi au mains des religieuses et des surveillantes et d'avoir été témoin des scènes d'horreurs qu'elle a vue sur d'autres petites Orphelines, frapper avec des barreaux de chaises, mis en cellule, camisole de force, des bains d'eau glacée, fouetter avec des chaines ect..., elle porte encore les cicatrices, déclarer devant l'Agent Pierre René Dubois # 5774 et signé le 26 août 1992. Et l'ancien Ministre de la Justice du Québec Paul Bégin et ses Procureurs dit que ceci est une (Baffe sur une oreille ???)

Alice Quinton déclare que sur 14 Sœurs écrit dans le rapport policier,

une seule religieuse est décédée au moment du témoignage, les 13 autres Sœurs étaient tous vivantes et très lucide contrairement les dires des Procureurs ci haut mentionnés qui sont Parjuré et rendant des faux documents aux Orphelins de Duplessis, les deux surveillantes mentionnés dans le rapport de police, une était décédée, l'autre vivante et très lucide.

-6-

L'Orpheline de Duplessis Clarina Duguay a faite son témoignage devant l'Agent Pierre René Dubois # 5774 et l'Agent Denis Richer # 5747 de la Sûreté du Québec, disant qu'elle a été transférée de l'Orphelinat de Rimouski, Qc, à l'hôpital psychiatrique St Julien de Saint Ferdinand d'Halifax à l'âge de 11 ans avec douze autre jeune filles de son âge en octobre 1947. Clarina Duguay a été faussement étiquetée débile mentale et illégalement interner à l'hôpital psychiatrique de St Julien ou elle a subi des mauvais traitements, elle porte encore aujourd'hui des cicatrices physiques au dos et au pieds de ces mauvais traitements. Bains d'eau glacé, attouchement sexuel, attaché avec la camisole de force pour des longues périodes, frappé avec un bâton, un fouet, enfermé des nuits complètes à genoux dans une cellule, etc... Signé à Québec par l'Officier en charge de l'enquête policière Guy Bélanger, matricule 4969 le 22 septembre 1992.

La Procureur Estelle Gravel, Le Procureur Jacques Dupuis, le sous-procureur général Me Michel Bouchard, et le sous procureur associé Me Mario Bilodeau, et la substitut du procureur général du Québec Me Lucie Rondeau , 24 mois d'études au dépenses des payeur de taxes pour arriver avec des mensonges et conspiration pour tromper le public avec une (Baffe sur une Oreille???)

Quand le Ministère de la Justice a faite taire les policiers dans ce dossier, l'enquêteur Guy Bélanger de la Sûreté de Québec en charge de l'enquête policière sachant qu'il y avait justification dans le dossier des Orphelins de Duplessis, l'Agent Bélanger aurait du demander de l'aide immédiatement a la GRC et au Médias en voyant qu'il y avait corruption au Bureau du Ministère de la Justice du Québec concernant le dossier des Orphelins de Duplessis, pour venir à l'aide à quelques

milliers de victimes d'actes criminels et qui sont toujours aujourd'hui faussement étiqueté débile mentale, et ceci n'a pas encore été réparé par le Ministère de la Santé du Québec et n'y par le Ministère de la Justice du Québec et n'y par le gouvernement du Québec.

Madame Kathleen Weil, le Programme National de Réconciliation avec les Orphelins et Orphelines de Duplessis ne fera pas taire le dossier criminel des victimes qui attend toujours pour obtenir Justice.

-7-

Les Orphelines Clarina Duguay, Alice Quinton, et Yvette Gascon, ont témoigner aujourd'hui le 4 février 2009 que la Sœur Jeanne Gabriel, et la Sœur Marie Gémma et la surveillante Rollande Lafrance étaient parmi d'autres trois des pires personnes qui ont torturés les enfants, et en passant, la Sœur Maudite Soeur Jeanne Gabrielle est toujours vivante et lucide, contrairement les déclarations des procureurs assignés au dossier des Orphelins de Duplessis.

Sœur Jeanne Gabrielle frappait l'orpheline Myriam Kelly avec une chaîne dans une cellule, Myriam était attaché. La surveillante Marie Dumas a briser la colonne à Alice Quinton avec un gros manche à balai, Alice a passé une longue période de temps, avec tout les misère du monde pour marcher. La Sœur Thérèsina a soulever une petite fille par les cheveux et a mit sa tête dans un lavabo rempli d'eau, la petite Augustine Noel se débattait et a frapper son œil sur le robinet, l'œil a immédiatement à enfler, Augustine criait j'avais perdre mon œil. Alice Quinton âgée 81/2 et demi a mouiller son lit, la Sœur Dominica a frapper Alice avec un barreau de chaise 5 fois sur les fesse directement sur la peau. Alice Quinton se rappelle de recevoir des injections de médicaments (Largactil) et d'autres médicaments forte donner par la hospitalière Sœur Louis Denis sur les ordres de la Sœur Ste Thérèse du Crucifie. Clarina Duguay recevait des calmants, mais la laissait toujours dans un état lasse. À 11 ans Clarina Duguay a été forcer de prendre un test de Syphilis, (document à l'appuis) Madame Weil, Il y a des milliers de témoignages criminel venant des Orphelins de Duplessis, qui va respecté leurs droits et remettre aux orphelins de Duplessis leurs dignité?

Le conjoint de Clarina Duguay, Rod Vienneau a écrit un livre récemment titré « Les Enfants de la Grande Noirceur » ISBN : 978-2-9809870-0-7 Dépôt Légal Bibliothèque Nationale de Québec, ainsi Bibliothèque et Archives Canada, pour dénoncé un système de Justice corrompu au Québec et les multiples injustices ainsi que les milliers d'actes criminels que les victimes ont subi étant enfant sur la protection du gouvernement du Québec, sans qu'il y eu reconnaissance de torts, sans qu'il y a eu réparation.

-8-

Hervé Bertrand, m'a témoigné aujourd'hui le 4 février 2009, qu'il y a rencontrer l'ex Ministre de la Justice Paul Bégin avec le Député de la Prairie Dr. Denis Lazure, il y avait aussi Eugène Bazinet qui était le secrétaire du Comité des orphelins de Duplessis, Bruno Roy et avocat Yves Lauzon. Bertrand témoigne que Bégin lui a dit qu'il avait un bon dossier et qu'il va aller d'avant avec ce dossier et qu'il (Bégin) allait réprimander les avocats de la couronne qui a mal travailler sur les 240 dossiers des orphelins de Duplessis, Hervé Bertrand n'a pu entendu parler de l'ex Ministre de la Justice par après, c'était encore des mensonges.

Hervé Bertrand, a rencontrer Me Estelle Gravel plusieurs fois, et plusieurs fois, la procureur de la couronne, a carrément dit à Hervé Bertrand, « Je tiens le dossier des Orphelins de Duplessis dans mes mains, et je peux fermer se dossier quand je veux et j'avais le fermer.»

Il faut mentionné que les Orphelins de Duplessis porte toujours l'étiquette de débilité mentale sur leurs épaules, et ceci n'a jamais été réparer par le Ministère de la Justice du Québec, n'y par gouvernement du Québec, n'y par le Ministère de la Santé du Québec. Il faut aussi mentionné qu'il y a une centaine d'orphelins de Duplessis qui couche toujours dehors. Il faut aussi mentionné qu'il y a des centaines d'Orphelins de Duplessis qui pourrit dans les prisons Québécois et fédéral grâce au gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, qui ont agi comme des bourreau d'enfants dans le passé, en les avoir volé leurs vies et leurs éducation avec l'aide de l'Église et le Collège des médecins du Québec. Le Cardinal Jean Claude Turcotte de

Montréal a déjà dit publiquement que les Religieuses étaient pauvre, ceci est un extrait d'un document Fédéral datant Octobre, 23 1953, Ottawa, Department of National Health and Welfare en référence avec le Mont Providence, The Sisters of Providence form a large Order of five thousand sisters, operating prominent hospitals in Chicago and Washington as well as St Jean de Dieu mental institution, Cartierville T.B. Sanatorium, and general hospitals in several Canadian cities, ceci peut vous donner un idée des richesses de l'Église catholique, qui ont vendu des milliers d'enfants Québécois de trois mille dollars à dix mille dollars la tête, l'Église catholique a aussi faite disparaître des milliers

-9-

d'enfants, mais ici au Québec, une enquête public indépendant n'existe pas seulement des mensonges.

Il faut mentionné que l'Orpheline de Duplessis Suzanne Brazeau anciennement illégalement interner à l'hôpital psychiatrique St Julien de Saint Ferdinand d'Halifax est décédée le 6 janvier 2009 une intinérante, merci au Ministère de la Justice du Québec pour sa générosité, merci au ministère de la Santé du Québec pour sa générosité, merci au gouvernement du Québec pour sa générosité, soyez assurer l'Orpheline de Duplessis Suzanne Brazeau ne vous causera plus de problème, espérons qu'elle reçois justice en haut, car ici au Québec elle était un déchet de la société du Québec, elle ne reportait plus comme autrefois comme cobaye pour les docteurs Québécois.

Madame Kathleen Weil, Ministre de la Justice du Québec, pour mettre terme le dossier des Orphelins et Orphelines de Duplessis, nous exigeons réparation au montant d'un million et demi de dollars pour chaque Orphelins et Orphelines de Duplessis de cette Holocauste d'enfants Canadien/Québécois.

Ceci a parue dans Le Devoir par Manon Cornellier :

**LA COMMISSION DU DROIT DU CANADA PREND
POSITION : JUSTICE DEVRAIT ÊTRE FAITE AUX
ORPHELINS DE DUPLESSIS**

Rod Vienneau (CVCCH)
Commission pour les Victimes
De Crimes contre Humanité
Président du Comité Les Enfants de la Grande Noirceur
779,Précieux-Sang
Joliette, (Québec)
Canada, J6E 2M8
Tel.(450)756 4253

C.C. Hervé Bertrand, Alice Quinton, Clarina Duguay
Joseph Lanthier, Secrétaire du comité Les Enfants de la Grande
Noirceur, les Orphelins de Duplessis, Médias, Vatican

